

Couzeix MAG

Le magazine d'information de la ville - N°8



DOSSIER: RAPPEL DES RÈGLES D'URBANISME

DISPOSITIF VOISINS VIGILANTS ET SOLIDAIRES

VOEUX DU MAIRE 2023

IMPRIMERIE

Mettai



TOUS TRAVAUX D'IMPRESSION

Décoration de véhicule
Enseigne - Banderole
Impression textile - Stickers
Tableau sur toile ou plexiglass



Publicité par l'objet

imprimerie.mettai@orange.fr

COUZEIX - 05 55 39 17 90

www.imprimerie-mettai.fr



Orpi | IMMO COUZEIX
PIERRE LACOTTE

À vos côtés depuis **1999**

La clé de l'immobilier se trouve dans votre agence Orpi Immo Couzeix !

150, Avenue de Limoges
87270 COUZEIX
Tél : 05 55 39 70 70
www.orpi.com/immocouzeixlacotte

COGERANTS : **BETOULLE Christian** - **BETOULLE Serge**

INGENIERIE DU BATIMENT
Etude des Structures :
Béton - Bois - Métallique

CAD
BETOULLE
ROL études
Bureau techniques

Parc d'Activités Océalim
7, rue Charles Lindberg
87270 COUZEIX
Tél. 05 55 79 38 83

Travaux publics et particuliers

Aimé BUREAU

Travaux de mini-pelle - Terrassements
Raccordements réseaux divers
Assainissements

Les Arches 05 55 39 39 62
87270 Chaptelat 06 07 22 94 03



sommaire



DOSSIER
URBANISME

P.6



Élus à votre écoute

p.8



Vie associative

p.12



Jeunesse

p.14



Culture

p.15



News agglo

p.16



Actualités

p.17



Travaux

p.18



Histoire locale

p. 20



Éditos de l'opposition

p. 22

CouzeixMAG

N°8 - Janvier 2023

Mairie de Couzeix

Tél. : 05 55 39 34 09

www.couzeix.fr

mairie@couzeix.fr

www.facebook.com/ville.couzeix

twitter.com/VilledeCouzeix

Directeur de publication

Sébastien Larcher

Directrice Adjointe de publication

Monique Delpi

Rédaction - Conception

Solène Mortessagne

(solene.mortessagne@couzeix.fr)

Trait singulier

(trait-singulier.fr)

Impression

GDS imprimeurs

Tirage

5 000 exemplaires

sur papier PEFC

Photos

Ville de Couzeix



Chères Couzeixoises,
Chers Couzeixois,

Nous venons de terminer 2022 ses joies et ses peines. Cette année 2022 a donc été marquée par des difficultés, mais aussi par la solidarité qui a pu naître de ces moments très complexes liés à la crise COVID. L'important dans nos communes est de conserver un lien. Sans doute que certaines ou certains pensent que nous ne faisons pas assez pour notre ville. Je tiens à leur dire que nous faisons tout ce que nous pouvons et du mieux que le pouvons ! Dans notre société où l'individualisme se développe, nous devons travailler tous ensemble à conserver ce qui fait le bien-être de notre commune.

Les crises s'enchainent... Le Covid, la guerre en Ukraine, l'énergie, le pouvoir d'achat, le climat, la violence. Depuis le début du mandat nous avons agi. Et nous continuons d'élaborer des solutions et parfois en dehors des sentiers battus. Il y a encore quelques semaines, le délestage semblait inévitable ! On se préparait tous à des coupures de courant. La probabilité semble être moins forte aujourd'hui. Grâce à l'effort collectif, la France a quasiment réduit sa consommation énergétique de 10%.

Il est difficile d'être exhaustif tant cette année 2022 a été intense. Permettez-moi cependant de vous indiquer que les projets se sont structurés autour de trois thèmes : une ville dynamique, une ville solidaire, une ville proche des Couzeixois. Nous avons pu lancer de nombreux projets. Le dernier en date a consisté à l'installation d'un espace de fitness extérieur au niveau du complexe sportif. Cet équipement moderne permettra à toutes et tous (mais également aux clubs sportifs) de

pratiquer une activité sportive, physique et gratuite en extérieur. Le plus important est l'extension de l'école maternelle Dolto. Ce projet phare du mandat était devenu une nécessité. Quand on accueille plus de 900 enfants dans nos écoles dont 800 répartis entre la maternelle et l'élémentaire sur le site de Jean Moulin nous nous devons de repenser nos organisations. Le choix d'étendre l'école maternelle Dolto nous a semblé une évidence plutôt que de construire une 3ème école. Au vu des contraintes budgétaires actuelles ce choix de rationaliser nos bâtiments permettra de réorganiser la prise en charge des enfants de maternelle sur un même site et d'accueillir l'ensemble des occupants dans un bâtiment qui vise au minimum le label Bronze du BDNA (Bâtiment Durable de Nouvelle Aquitaine). Cet objectif de performance énergétique sera un atout pour son utilisation au quotidien. Nous avons souhaité une concertation large pour celui-ci. Nous avons donc constitué dès le début des réflexions des groupes de travail avec les enseignants, les parents d'élèves et les personnels communaux pour coconstruire ce projet. Les échanges continuent et continueront tout au long des deux années à venir. Après plusieurs réunions de travail et le lancement de la consultation à l'été dernier ce projet démarrera en avril prochain pour une ouverture à la rentrée de septembre 2024. Ce projet a un coût prévisionnel de 5,1 millions d'euros hors taxes auquel il faudra déduire les subventions qui seront de l'ordre de 40 % que nous sommes en train de récupérer auprès des différents organismes (état, département...).

Pour l'année 2023 qui démarre, je ne vous cacherais que je suis inquiet. Elle sera sans doute encore très particulière. La situation des collectivités se dégrade et nous avons de moins en moins de capacité à agir pour l'intérêt général. Les transferts massifs

de compétence vers les intercommunalités, les tailles budgétaires réalisées par l'état depuis près de 10 ans, le montant de notre attribution de compensation qui passera de 150 000 € à près de 350 000 € en 2023 (à 700 000 € en 2030), l'explosion du coût des énergies, l'absence de leviers fiscaux... ne nous permettront plus d'agir comme par le passé. Il faut que nous soyons toutes et tous conscients qu'il faut nous faudra faire des choix drastiques. Nous continuerons à investir du mieux que notre budget pourra le supporter. Les ratios KLOPFER de la ville qui mesurent les potentielles difficultés des communes et à les alerter sont encore cohérents. Mais jusqu'à quand ? Malgré tout et je tiens à le rappeler ici, notre équipe a fait le choix de ne pas augmenter les impôts locaux et je pense sincèrement que nous avons fait le bon choix au vu de l'ensemble des augmentations subies par les ménages. Mais pour garantir l'équilibre budgétaire nous réduirons ces investissements uniquement aux projets supportables. Nous nous devons de continuer à investir car 70 % de l'investissement public est porté par les collectivités territoriales. Il faut donc être vigilant de manière collective pour ne pas mettre à genou notre pays déjà en grande difficulté.

2023 est une année importante pour Couzeix car des projets vont passer du papier au concret, notamment l'extension de Dolto, les travaux de panneaux solaires et photovoltaïques au restaurant scolaire, les panneaux photovoltaïques au Country Club, le nouveau cimetière, le mas de l'Age.... Permettez-moi de m'attarder quelques instants sur cet espace ouvert au public dès l'automne 2020 par nos soins. Là encore, nous avons souhaité travailler ensemble pour coconstruire ce projet d'aménagement important. Ce sont près de 4 réunions publiques et une concertation publique qui ont permis de réfléchir ensemble au meilleur aménagement possible. Je remercie tout particulièrement les services de Limoges Métropole qui nous accompagnent de manière extrêmement impliquée dans ce dossier. Comme cela était prévu lors de l'achat en 2011 du terrain militaire, nous allons donc accueillir un écoquartier, une usine (car plus aucune place de disponible sur Océalim), des équipements publics... Cela permettra d'accueillir à terme environ 300 emplois. Je tiens à remercier le groupe Hermès d'avoir choisi Couzeix pour ce projet. Mais également les différents interlocuteurs de ce projet pour la qualité de nos échanges tant sur l'aspect architectural, respect de l'environnement, dialogue et concertation. Pour compléter cette installation majeure nous accueillerons

également un projet extrêmement novateur autour du sport et de la santé de haut niveau voir très haut niveau.

Nous poursuivons les réflexions pour les différents projets. Dans quelques jours nous allons lancer la première réunion sur la centralité de Couzeix au travers du réaménagement du centre-ville. Ce projet permettra d'aménager des seuils aux entrées du centre bourg, de valoriser les abords de l'église, de donner une cohérence et une continuité aux espaces publics, de préserver le cadre de vie, de développer l'offre de services publics, de favoriser le développement et le regroupement des activités économiques, commerciales et services de proximité en centre-ville et enfin d'améliorer la lisibilité du centre-ville.

La ville a acquis récemment 43 hectares de terrains dans le secteur du Mas Gigou afin d'assurer la maîtrise foncière des abords du ruisseau et permettre à terme une mise en valeur de la zone à fort enjeux environnemental et paysager. Cet aménagement s'intègre dans un projet plus global de mobilités douces.

Vous voyez que nous ne manquons pas de projets mais comme évoqué plus haut, il faudra faire des choix. Toutefois, nous avons fait le choix de l'optimisme car nous pensons que ce sont les projets qui font avancer. Pour illustrer notre engagement, je me permets de citer Winston Churchill : « Un pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité, un optimiste l'opportunité dans chaque difficulté ».

Alors tout n'est pas parfait, bien entendu. Sachez que nous tiendrons notre cap, même si le contexte est compliqué, même si la période est mouvementée. Nous devons bien sûr nous adapter, mais ensemble nous maintiendrons ce cap et nous poursuivrons notre route, avec vous, en redoublant d'efforts pour que Couzeix demeure une ville dynamique, solidaire où il fait bon vivre.

Bonne année à tous !

Sébastien Larcher
Maire de Couzeix

Bien cordialement,



RAPPEL DES RÈGLES DE DÉCLARATION PRÉALABLE POUR CLÔTURES, ABRI DE JARDIN, PISCINES, ETC.

L'hiver est là, avec son lot d'intempéries, frimas et autres chutes de neige. Voici un contexte qui ne permet guère d'effectuer des travaux extérieurs. En revanche, puisque nous sommes forcés de rester à l'abri, c'est le moment de préparer le volet administratif des projets du printemps et de l'été.

Un abri de jardin, une clôture, une véranda ou une piscine doivent faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme, sauf si le bâtiment mesure moins de 5 m² de surface intérieure ou si la surface de bassin de la piscine ne dépasse pas 10 m². Une construction de plus de 20 m² devra passer par un permis de construire. Quelle que soit la nature du projet, s'il correspond aux critères ci-dessus, vous devrez donc compléter un formulaire de « Déclaration Préalable à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire, portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes » (référence cerfa n°13703*07).

LES PIÈCES À JOINDRE AU FORMULAIRE SONT :

- Le plan de situation : extrait du plan de la commune vue « de haut » permettant de situer la parcelle.
- Le plan de masse : plan de la parcelle vue « de près » indiquant l'emplacement du projet.
- Les plans de façades, dans le cas d'une construction ou d'une clôture.
- Une photo du terrain avec les repères d'implantation.
- L'insertion paysagère : projet intégré sur la photo.

En ce qui concerne les distances à respecter, il conviendra de se conformer au Plan Local d'Urbanisme (PLU) et aux règlements des différentes zones qui le composent.

Le PLU vous renseignera également sur les règles applicables aux clôtures.

Toutefois, si votre terrain se situe dans un lotissement de moins de 10 ans, c'est le règlement de ce dernier qui s'imposera.

Précisons que le PLU de Couzeix est consultable sur le site intitulé « Géoportail de l'urbanisme ».

Le service urbanisme se tient à votre disposition pour tout renseignement pouvant vous aider dans votre démarche, par téléphone au 05 55 39 24 55 ou par courriel à service.urbanisme@couzeix.fr



RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION CONCERNANT LES CLÔTURES

Certaines règles ont sensiblement évolué notamment concernant la hauteur des clôtures.

Tout d'abord, il est important de rappeler que la mise en place ou la construction d'une clôture sur rue ou entre deux propriétés est soumise à autorisation.

Une demande de déclaration préalable de travaux (cerfa n°13703*07) doit obligatoirement être déposée en mairie avant la réalisation des travaux.

La nouvelle règle, applicable sur l'ensemble de la commune, indique que **les clôtures ne sont pas obligatoires**.

Construire ou modifier un bâtiment sans autorisation, ne pas respecter les critères de son permis de construire ou déclaration préalable, oublier de déposer sa demande : voici autant d'infractions pénales passibles de sanctions qui relèvent de l'article L.480-4 du code de l'urbanisme.

- Amende de 1 200 € à 6 000 € par m² de surface de plancher construite irrégulièrement, ces sommes étant multipliées par 5 pour les personnes morales.
- 6 mois d'emprisonnement en cas de récidive.
- Interdiction pour les personnes morales d'exercer une activité professionnelle, ou exclusion des marchés publics.
- Obligation de mise en conformité ou de démolition des travaux irréguliers.

En vertu du principe selon lequel « nul n'est censé ignorer la loi », la non-connaissance des règles ne constitue pas une excuse. Toutefois les travaux irréguliers peuvent être régularisés, à condition bien sûr qu'ils soient conformes aux règles d'urbanisme.

Dans le cas de leur réalisation, elles doivent être constituées :

- d'un mur en pierre ou un mur plein enduit ou peint (hauteur maxi de 1,20 m) ;
- d'une grille métallique posée sur un mur de 1 m pour une hauteur totale maximum de 1,50 m ;
- de tout autre dispositif à claire voie (hauteur maxi 1,50 m) ;
- d'une haie vive constituée d'essences locales (les thuyas sont désormais interdits) ;

La hauteur maximum des clôtures sur voie ou sur les limites séparatives du terrain est donc de **1,20 m** pour celles en matériaux durs (parpaings, pierres, etc...) ou de **1,50 m** pour les autres dispositifs.

Nous rappelons que pour les terrains situés en lotissement, il est impératif de laisser libre de clôture un espace de 5m par 5m à l'entrée du terrain. Celui-ci permet de stationner deux véhicules sur le terrain sans encombrer le domaine public.



© Freepik



Élus à votre écoute

VOEUX 2023, RETOUR SUR LES CÉRÉMONIES

Après 2 ans sans cérémonie des vœux, conséquence directe de l'épidémie de covid, ce n'est pas une mais deux cérémonies qui ont été organisées cette année.

Le mardi 10 janvier 2023, la Municipalité a décidé de réunir l'ensemble des agents de la collectivité afin de leur présenter ses vœux. Ce moment fut également l'occasion de remettre des médailles aux agents exerçant depuis plus de 20 ans sur la commune ainsi que des chèques-cadeaux pour ceux ayant fait valoir leur droit à la retraite.

A cette occasion, le Maire n'a pas manqué de remercier les agents concernés pour leur dévouement et le travail qu'ils ont mené au service de la collectivité. Cette soirée, qui s'est clôturée par un pot de l'amitié, a également été l'occasion de profiter d'un moment convivial et d'échanges entre les

membres du personnel et les élus.

La cérémonie officielle des vœux s'est quant à elle déroulée le mercredi 11 janvier. Le Maire a présenté les vœux de la ville en présence de personnalités, d'élus, des membres du Conseil municipal des jeunes et du Conseil des Sages et de représentants associatifs. L'occasion pour la municipalité de revenir sur une année marquée par de nombreux projets mais aussi de présenter le nouveau logo de la commune.

La soirée s'est terminée avec le traditionnel cocktail des vœux, moment de partage convivial entre les différents acteurs de notre territoire.



COLIS DE FIN D'ANNÉE : 1 286 COLIS DISTRIBUÉS AUX AÎNÉS

Le centre communal d'action sociale (CCAS) a porté une attention particulière aux aînés. 1 286 colis ont été distribués durant la deuxième semaine de janvier avec des permanences assurées par des élus au centre culturel municipal.

Réservés aux résidents couzeixois, les colis ont été proposés à l'ensemble des plus de 71 ans et viennent remplacer le traditionnel repas dansant de fin d'année. Composés localement par le traiteur Jérôme Brun, ils ont rencontré un franc succès auprès des bénéficiaires. Afin d'identifier les destinataires, la municipalité se base sur la liste électorale. Nous invitons donc l'ensemble des bénéficiaires à s'y inscrire.

En cette période de potentielle tension énergétique, la commune recense les personnes âgées de plus de 65 ans (de plus de 60 ans si reconnues inaptes au travail) et en situation de handicap. Pour s'inscrire, contacter le 05.55.36.61.95 ou couzeix.seniors@orange.fr.



LA COMMUNE ADOPTE UN NOUVEAU LOGO



L'année 2023, commence sous le signe du renouveau pour la ville de Couzeix. Comme évoqué dans l'article précédent, la ville a adopté une nouvelle identité visuelle avec la mise en place d'un nouveau logo. Réalisé par l'agence couzeixoise Say Tout Com, il a été créé en concertation avec les élus.

Ce logo a pour vocation d'incarner de façon plus moderne notre commune et ses habitants en se voulant plus dynamique et plus épuré. L'élément graphique que l'on retrouve sur la gauche symbolise les différents types de bâtiments de la ville de Couzeix : les commerçants, les artisans, les maisons, etc. Sur les façades de ces bâtiments se reflètent des paysages variés et stylisés (rivières, champs, routes, etc.).

L'espace entre les différentes formes représente un tronc

d'arbre avec ses branches pour mettre en avant le côté nature de la commune.

Concernant le choix de la police d'écriture, le « C » et le « X » reprennent les hachures que l'on retrouve dans la partie graphique afin de les lier ensemble. Ces hachures peuvent également être interprétées comme des points de suspension indiquant que l'histoire de la ville de Couzeix continue de s'écrire.

Ce logo va progressivement s'intégrer sur les différents supports de la commune. Une réflexion particulière est menée en amont afin de maîtriser les coûts que cela engendrera.

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION SE POURSUIT SUR COUZEIX

Il est rappelé que la commune de Couzeix est concernée par le recensement de sa population. Cette opération a débuté le 19 janvier dernier et se poursuit jusqu'au 18 février 2023.

Il s'agit d'une enquête statistique obligatoire pilotée par l'INSEE qui permet de déterminer la population de notre Commune mais plus globalement de la France. Ces résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Afin de faciliter le travail de l'agent recenseur, qui sera détenteur d'une carte officielle signée du Maire, il vous est demandé de répondre rapidement à cette enquête. La réponse par internet sera privilégiée ; les codes d'accès à l'INSEE vous seront communiqués dès les premiers jours de l'enquête (19 et 20 janvier 2023). La réponse sur support papier restera toujours possible. Elle pourra se faire avec l'aide de l'agent recenseur.

Votre participation est essentielle. Le recensement de la population est un devoir civique, simple et utile à tous. La Municipalité vous remercie par avance de votre participation.





Actualités

PIZZA GIGI : SUCCESSION DE PÈRE EN FILLE

91 AV. DE LIMOGES

Depuis 1980, « PIZZA GIGI 7/7 à emporter ou sur place », une histoire d'amour qui continue. Après 43 ans, c'est Lisa la fille de la famille BARRET, qui a repris l'affaire depuis un an et demi, conservant la même éthique artisanale familiale, libre et indépendant, non franchisée. Elle choisit donc librement ses produits et joue le jeu de l'économie de proximité en faisant travailler les producteurs locaux, optimisant de fait le bilan carbone de ses approvisionnements. La fabrication reste rigoureusement la même : recette de pâte à pizza artisanale italienne très fine, les mêmes ingrédients de qualité choisis, la même cuisson artisanale sur pierres réfractaires. Retrouvez également ses « Plaqu'Apéro Géantes » (cent toasts) qui régaleront vos fêtes et cocktails. Des prix raisonnables étudiés au plus juste et de nouvelles variétés, La Burrata ou Forestière vous attendent. Lisa, Maïlys et Julia vous accueillent chaleureusement. Alors à bientôt et ...bon appétit !

Ouvert tous les soirs de 17h30 à 21h30. Le midi, du mercredi au samedi de 11h30 à 14h00.

05 55 39 60 53 / pizzagigicouzeix.fr



DE NOUVEAUX LOCAUX POUR MÉRIGOT

133 AV. DE LIMOGES

Les pompes funèbres Mérigot ont récemment déménagé leurs activités au 133 avenue de Limoges. Ces nouveaux locaux ont permis la mise en place d'une maison funéraire comportant 4 salons. Vous retrouverez dans la partie boutique l'espace marbrerie ainsi que des plaques et des fleurs. L'objectif étant d'accompagner au mieux les familles dans les périodes de deuil.

Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30.

05 55 35 87 68 / 05 55 03 19 19



COIFFURE BY ROZINA

9 RUE MARTIAL DROUET - 05.55.39.16.32

Vous pouvez retrouver le salon de coiffure « Coiffure by Rozina » dans le centre-ville, au niveau de la résidence de l'Aubier. A travers son salon, Rozina souhaite apporter une réponse aux besoins et aux exigences des femmes en proposant uniquement des coupes et des couleurs à cette clientèle. Elle travaille avec la marque Revlon et la marque bio coiff qui propose des couleurs 100 % végétales. Elle saura vous écouter et partager des moments d'échange afin de satisfaire vos attentes. Elle propose également la vente de produits Bio coiff (shampoings, après-shampoings et soins) ainsi que des sacs et des bijoux en acier chirurgical.

Ouvert le mardi, mercredi, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 19h. Le vendredi de 8h30 à 19h. Le samedi de 8h à 14h et sur rendez-vous après 14h.





Travaux

Retrouvez un récapitulatif des travaux réalisés sur la commune au cours des mois précédents :



Réalisation d'une boîte à livres.



Réalisation de placards.



Mise aux normes des armoires de l'éclairage public.



Modernisation des installations de chauffage du groupe scolaire Jean Moulin.



Remplacement des menuiseries.



Installation d'une centrale anti-intrusions pour la sécurisation des bâtiments.



COMPLEXE SPORTIF

37 000€

Mise en place d'un Mouv Roc.

Le Mouv Roc, installé sur le site du complexe sportif, se compose d'une structure et d'un fronton extérieur sur lequel sont fixés les agrès et un toit. Le fronton extérieur accueille 8 agrès et l'espace configurable accueille un combo.

Le Mouv Roc a pour objectif de pratiquer une activité physique en extérieur gratuitement. La structure peut accueillir 16 utilisateurs en même temps pouvant pratiquer jusqu'à 102 exercices différents. Son large toit soutenu par des poteaux permet de pratiquer l'activité physique par tout temps.

RECONNAISSEZ-VOUS CE LIEU ?



Photo Sauvadet

Il s'agit d'une photo de la mairie datant de 1925 ! Le monument aux morts se trouvait devant la mairie avant d'être déplacé sur la place du 11 novembre 1918.



Le Mas de l'Age : aérodrome de Limoges-Couzeix

En cet été 1920, le journal "le Courrier du Centre" publie une série d'articles consacrés à **Fernand Malinvaud***, aviateur, virtuose de la voltige, qui a toujours fasciné les Limougeaux.

"10 juin 1920 : depuis un mois, nos concitoyens ont pu voir notre ville, survolée par un avion jaune, portant sur ses ailes les cocardes tricolores, le Nieuport bi-place de Fernand Malinvaud, qui fut sous-lieutenant aviateur durant la dernière guerre, a obtenu de la municipalité, l'autorisation de remiser son appareil au Mas de l'Age. Malinvaud avait, il y a deux ans déjà, atterri au Mas de l'Age. Il a constaté que le terrain a été très amélioré. Félicitons notre compatriote, sportsman dans l'âme, de continuer à faire de l'aviation, car depuis la fin des hostilités, l'aviation française est languissante... Quelques rares aviateurs sont seuls à voler, à l'heure actuelle. Malinvaud se propose de prendre sous peu les passagers qui désireraient un baptême de l'air..."

14 juin 1920 : Malinvaud survole le vélodrome de Limoges, à basse altitude, au cours d'une fête.

26 juin 1920 : Malinvaud enregistre des baptêmes de l'air au café de l'Opéra, place de la République.

29 juin 1920 : accident d'un sous-officier du Centre d'aviation de Châteauroux, entre le Moulin-Blanc et les Courrières, Monsieur Malinvaud s'est rendu sur les lieux...

10 juillet 1920 : un ballon libre du centre de Rochefort, portant cinq hommes, a été signalé à 4h30, vendredi soir à Couzeix au Montin, où il s'est posé, faute de lest. Malinvaud s'est rendu en side-car sur les lieux pour prêter son concours...

21 août 1920 : 5 hectares de bruyères sont ravagés par le feu, au Mas de l'Age.

21 août 1920 : L'Association Sportive de Couzeix décide de faire disputer, le 2 septembre, sa coupe d'Athlétisme sur le terrain d'aviation."

Série d'articles le Courrier du Centre été 1920

Paroles d'aviateurs

Ce dynamisme régional verra l'aviation populaire former de jeunes pilotes de haut niveau. Ils s'appelaient **Edouard Boudaud**, **Germain Couyaud**, **Pol Desselas**, **Pierre Lavaurs** et **René Segure**, mais aussi, **Guy Bart** et... **Maryse Bastié***. Écoutons les pionniers de l'âge d'or de l'aviation couzeixoise, égrener, eux-mêmes, leurs souvenirs ; pilotes et mécaniciens témoignent.

Edouard Boudaud (1906-1999) :

Celui qui sera le premier chef mécanicien de l'Aéro-club du Limousin, gymnaste et pilote, raconte :

"Avec **Roger d'Epied**, nous pratiquions un jeu très spécial : il est vrai que le terrain du Mas de l'Age était plutôt exigü. Pour compliquer les choses, un chiffonnier avait construit sa baraque, surmontée d'un tuyau de poêle, juste dans l'axe de la piste. Quand d'Epied, pour se poser, arrivait trop long, il y avait deux solutions : pour la première, je sautais en marche du Farman, et me laissait traîner, accroché à la queue pour freiner l'avion, ou bien d'Epied remettait les gaz à fond, pour redécoller. Dans ce cas, la cheminée s'effondrait à chaque fois. Il fallait voir la tête du chiffonnier qui sortait comme un diable de sa cabane, en nous menaçant du poing !

Le plus terrible fut le jour où ma femme découvrit que je volais. Un dimanche, en se promenant, elle monte au Mas de l'Age. Un spectateur dit :

- Tiens, c'est Boudaud qui va voler...Moi, sanglé, prêt à être lancé, j'allais donner le signal, quand j'entends :
- Papa ! C'était ma fille qui commençait juste à parler.
- Si tu n'abandonnes pas l'aviation, je divorce", criait ma femme, si elle avait su...

Mes premiers vols ne manquaient pas de pittoresque.

C'est ainsi qu'un jour, **Germain Couyaud**, qui venait juste d'être lâché sur le DH.14, me propose d'être son premier passager. J'accepte avec joie. Après un vol sans histoire, nous nous présentons pour atterrir. Germain rate complètement son arrondi et avec trois pneus éclatés sur les quatre, nous terminons sans trop de casse dans un buisson. Évidemment les appareils de cette époque se posaient court, mais tout de même...

Pour m'amuser, il m'arrivait, pour imiter les américains, de me balader en vol sur une aile... Quand je pilote, je n'arrive pas à voler droit. Il faut que je secoue un peu l'avion, que je le balance. Je ne peux pas atterrir autrement qu'en glissade, c'est plus fort que moi !"

Pierre Lavaurs : photographe aérien et peintre, élève du brillant pilote Fernand Malinvaud, s'exprime ainsi : "Le terrain de manœuvre du Mas de L'Age n'est qu'un très mauvais terrain d'aviation : les crevasses et les dénivellations pourraient enterrer une voiture !"

A suivre ...

Sylviane Barret

Lexique et sources



- ***Fernand Malinvaud** (1893-1953) né à Limoges et issu de la dynastie des bouchers, il obtient son brevet de pilote en 1917, pendant la première guerre mondiale. Il prend des leçons d'acrobatie, achète un avion personnel et participe à de nombreux meetings. Reconnu comme un des meilleurs pilotes de voltige, il meurt, à soixante ans, d'une congestion cérébrale.
- ***Maryse Bastié** (1898-1952) est née à Limoges, Chemin de Beaumont, qui prendra le nom de l'aviatrice en 1953. En 1917, la jeune Maryse, née Marie-Louise Bombec, accompagne Fernand Malinvaud à l'aérodrome. C'est bien au Mas de L'Age, à Couzeix, que va naître sa passion. Malinvaud lui offre un baptême de l'air décisif et lui présente ses amis pilotes dont un certain Louis Bastié. Maryse apprend à piloter avec le moniteur Guy Bart, elle obtiendra son brevet de pilotage en 1925. Détentrice de nombreux exploits dont le premier record féminin international de durée de vol en 37 heures et 55 minutes, cette pionnière sera la première aviatrice à avoir traversé l'Atlantique Sud en 12 heures et 5 minutes, en 1936. Maryse Bastié disparaît le 6 juillet 1952. L'avion, dans lequel elle avait pris place, s'écrase et s'embrase sur le terrain de Lyon-Bron.

D'après

Histoire de l'Aviation en Limousin, Claude Lacan, Editions Lavauzelle 87350 Panazol, dépôt légal avril 1998.

Survols d'Aérodrome ; Limoges-Feytiat 1933-1974, Alain Fradet, Editions Culture et Patrimoine en Limousin, 3ème trimestre 2008.

Maryse Bastié ; de Limoges Feytiat à Lyon-Bron, Jacques Cheymol et Alain Fradet, édité par le Conservatoire Aéronautique du Limousin, place de Leun à Feytiat 87220, imprimé par Sotiplan Limoges, août 2010.

Article de la revue « LES AILES » n°647, 9 novembre 1933, Conservatoire Aéronautique du Limousin La Lettre n°33.

Sincères remerciements à Colette et Guy Sira et à Bernard Fourniaud pour leur précieux soutien.



Éditos de l'opposition



Couzeixois, Couzeixois,

L'année 2023 aura été marquée par le retour d'une guerre aux portes de l'Europe avec des conséquences dramatiques pour les populations mais aussi un impact économique pour les pays européens. Il s'agit, en particulier, de difficultés d'approvisionnement et d'une importante

augmentation du coût des matières premières et du gaz importés. Il s'en est suivi une flambée des prix de l'énergie et un taux d'inflation générale à 5,8% sur les 12 derniers mois que vous avez tous pu constater. Notre commune va être impactée par ce nouveau contexte économique. Les budgets consacrés à l'énergie vont devoir être revus à la hausse. Les grands projets d'investissement voient leur coût exploser. Prenons le nouveau groupe scolaire, la délibération fixant son coût prévisionnel à 4 800 000 euros en avril (somme déjà élevée), a du être revue à la hausse en novembre et atteint maintenant 6 380 000 euros.

Néanmoins, si des arbitrages budgétaires doivent être envisagés, la priorité doit aller vers ce qui fait la qualité de vie dans notre commune. Le confort des enfants dans nos écoles, la diversité des activités proposées à l'ALSH, la qualité de notre restauration scolaire sont prioritaires. Nos gymnases et notre centre culturel, même s'ils sont gourmands en chauffage, doivent permettre à chacun d'entre vous la poursuite de ses activités. Le CCAS, dont le rôle est essentiel dans ce contexte économique défavorable, doit être soutenu pour répondre aux demandes de nos concitoyens.

Ces impacts budgétaires imposent une vigilance accrue dans le choix de nos investissements. L'installation récente d'une aire de fitness était-elle une priorité ? La cession à l'euro symbolique à un investisseur privé de terrains en centre bourg estimés à 67 000 euros afin de réaliser des colocations pour séniors (même si le projet est intéressant) était-elle judicieuse ? Bien évidemment, une pause devient nécessaire pour ce qui est des gros investissements en attendant un contexte plus favorable.

Notre commune a la chance d'avoir de plus en plus de commerces et d'artisans de proximité. L'augmentation des charges en énergie associée à une évolution incertaine de la conjoncture économique risque de fragiliser leur situation. Leur présence est pourtant capitale pour le dynamisme, l'attrait de Couzeix et le développement de son centre-bourg. Si nous voulons conserver ces activités de proximité, leurs initiatives doivent être soutenues par la municipalité mais aussi par chacune et chacun d'entre nous.

Ce début d'année 2023 commence dans un contexte économique compliqué. Mais, cela ne doit pas gommer notre optimisme.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

**Jean-Claude Pastureau, Laëticia Sylvestre-Pecout,
Cécile Heniau, Hugues Berbey, Jean-Marc Gabouty**
Conseillers municipaux d'opposition



En ce début d'année, avec les crises sanitaires, énergétiques et l'inflation galopante, les priorités devraient être la solidarité et une nécessaire réflexion sur les investissements.

Le projet pour le groupe scolaire Dolto, dont l'investissement sera beaucoup plus élevé que le projet présenté lors de la campagne de 2020, éloignera les enfants des équipements sportifs et culturels et impactera considérablement la mobilité des familles.

Le Mas de l'Age, véritable poumon vert de la commune, va perdre sa spécificité suite au nouveau choix de développement économique de cette espace (300 emplois), alors qu'un autre site sur la commune, adapté aux entreprises aurait pu être envisagé.

Ces différentes options vont retarder le développement des activités culturelles qui sont un des fondements de la citoyenneté.

Concernant l'Urbanisme et le Développement Durable, une nécessaire et urgente réflexion doit avoir lieu pour sécuriser et favoriser le cheminement de tous les usagers de la voirie (trottoirs et fossés pour les trajets sportifs et trajets scolaires...).

N'oublions pas le projet d'autoroute Poitiers-Limoges, pour lequel vous pouvez consulter les enseignements tirés de la concertation préalable en consultant <http://www.autoroute.poitiers-limoges.fr/>.

La ville va se doter d'un nouveau logo mais celui-ci n'améliorera en rien le vivre ensemble et la proximité entre les élus et les habitants de la commune. Une telle initiative en période budgétaire difficile interroge.

Pour conclure, nous vous présentons nos vœux les meilleurs qui s'adressent aussi au personnel communal et à tous les acteurs de notre commune : aux bénévoles de toutes les associations, dont l'action nous permet de nous rassembler et de dynamiser notre commune, aux commerçants et artisans qui contribuent à revitaliser nos villes et qui en sont le poumon économique.

Nous restons à votre écoute.

Marcel Ribière
Conseiller municipal d'opposition
Tribune de la liste Unis pour Couzeix

DES RACINES AUX BRANCHES

M. Sébastien Genest - depuis 2007 à Couzeix



- Elagages et abattages délicats
- Grimpeurs élagueurs diplômés, nacelle
- Evacuation bois et branches (broyage)
- Entretien parcs et jardins
- Tous travaux forestiers
- Génie écologique



Tél : 05 55 39 43 12
15, rue Charles Lindbergh - Parc Océalim - 87270 Couzeix
www.desracinesauxbranches.com

Devis gratuit
Conseils personnalisés



AUTO SERVICE
Express

MÉCANIQUE TOUTES MARQUES

Embrayage - Freinage - Courroies de distribution
et pneumatiques

Prêt d'un véhicule de remplacement

35, rue du Moulin du Gué - 87270 Couzeix

Tél. : 05 55 37 03 14 - Fax : 05 55 37 64 56

ase.couzeix@orange.fr



HALARYTP

Parc d'Activités Océalim | 10 Avenue Maryse Bastié | 87270 COUZEIX
05.55.39.30.32 | halary.tp@gmail.com

DEPUIS 1937

MERIGOT

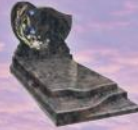
POMPES FUNEBRES / MARBRIER
Une famille au service des familles



Maisons funéraires
NIEUL - JAVERDAT
SAINT-PRIEST-SOUS-AIXE
MÉZIÈRE-SUR-ISSOIRE
ORADOUR-SUR-GLANE

Possibilité d'accès à toutes les
maisons funéraires de LIMOGES

AGENCE DE COUZEIX
5 RUE DU PETIT LIMOGES
87270 COUZEIX
05 55 35 87 68 - 05 55 03 19 19



Organisation complète des obsèques - Transport de corps avant et après mise en bière toutes distances
Contrats obsèques - Monuments funéraires - Lavage de caveaux - Gravures - Photos - Articles funéraires
Fleurs naturelles et artificielles

Couzeix : 05 55 35 87 68 Oradour-sur-Glane : 05 55 03 19 19
Nieul : 05 55 75 61 46 Mézières-sur-Issoire : 05 55 68 39 96
Javerdat : 05 55 03 13 25 St-Priest-sous-Aixe : 05 55 03 19 19

7/7 - 24h/24h
05 55 03 19 19

BigMat

Matériaux et conseils pour vivre mieux

Gros Oeuvre
Isolation
Couverture
Environnement

VOTRE SPÉCIALISTE
MENUISERIE RÉNOVATION
BOIS - PVC - ALU



BigMat
c'est aussi
votre expert
en cuisine !

BigMat
Matériaux et conseils pour vivre mieux

22, Rte des Barrières
87270 COUZEIX
05 55 39 30 70



binette & sécateur
des prestations pointues



Placez votre jardin entre les mains expertes
de nos paysagistes et bénéficiez de 50%
de réduction d'impôt ou de crédit d'impôt.*

* Selon législation en vigueur

Mise en valeur - Taille de transparence - Taille en nuage
Taille de fruitiers - Taille de haie - Tonte
Contrat d'entretien...

1 rue d'Anglard 87270 COUZEIX
05.55.36.99.80 - contact@binetteetsecateur.fr



LIMOUSIN PAYSAGE
jardins créatifs



**Des solutions paysagères
adaptées à vos besoins**

Conception 3D - Agencement du végétal, du bois
et du minéral - Terrasses - Maçonnerie paysagère -
Jeux d'eau - Allées et cheminements -
Clôtures et portails - Conseil et bien plus encore...



1 rue d'Anglard 87270 COUZEIX
Tél : 05.55.36.74.59 Fax : 05.55.36.43.12
Mail : contact@limousinpaysage.fr